

PROJET DE LOI

N° 7

adopté

SÉNAT

le 20 octobre 1983

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

autorisant l'approbation d'une Convention modifiant et complétant la Convention additionnelle du 16 juillet 1975 à la Convention du 4 juillet 1969 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier (ensemble un protocole additionnel).

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 491 (1982-1983) et 17 (1983-1984).

Article unique.

Est autorisée l'approbation de la Convention modifiant et complétant la Convention additionnelle du 16 juillet 1975 à la Convention du 4 juillet 1969 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier (ensemble un protocole additionnel), signée à Bonn le 6 décembre 1982, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 octobre 1983.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

(1) *Nota* : voir le document annexé au numéro 491 (1982-1983), Sénat.